



Emilie CHALAS
Députée de l'Isère

COMMUNIQUE DE PRESSE

Non les barrages français ne seront pas « privatisés ». Assurer leur avenir demande plus que des postures et des oppositions de principes

Depuis le début de mon mandat j'ai visité de nombreuses installations hydroélectriques et je suis particulièrement sensible à ce patrimoine, caractéristique de notre territoire, berceau de la houille blanche. Je sais le rôle majeur que joue l'hydroélectricité dans notre mix énergétique ainsi que dans la régulation des cours d'eau. J'ai ainsi soutenu à plusieurs reprises le secteur hydroélectrique auprès du gouvernement et je me réjouis des annonces du Premier ministre en faveur de l'hydroélectricité cette semaine dans son discours de politique généraleⁱ.

Certains voudraient pourtant faire croire que ce gouvernement souhaite « dilapider » ce patrimoine au motif qu'il se soumettrait aux règles dites ultralibérales de la Commission européenne. Je crois qu'il est temps de mettre de côté les fantasmes et de cesser les manœuvres politiciennes, dont le dernier scrutin européen a montré que les électeurs n'étaient pas dupes.

Non les barrages français ne seront pas « privatisés », ils resteront toujours la propriété de l'Etatⁱⁱ. Non il n'est pas question d'une dérégulation non maîtrisée puisque l'Etat a le pouvoir de fixer ses propres critères (niveaux d'investissement, de redevance, de sécurité, de respect de l'environnement, etc.), et ainsi d'imposer des missions de service public et, comme le souligne la cour des comptesⁱⁱⁱ, « de sélectionner le candidat le mieux disant » (qui peut d'ailleurs tout à fait être un acteur public).

Ensuite, l'ouverture à la concurrence du renouvellement des concessions a plusieurs raisons ; tout d'abord celle de respecter les règles européennes que nous avons-nous même édictées et que la Commission s'applique à faire respecter également chez nos voisins^{iv} ; ensuite celle d'assurer l'avenir de notre parc hydroélectrique largement vieillissant et qui nécessitent des investissements massifs.

Personne ne souhaite dilapider notre patrimoine hydroélectrique qui restera un pilier de la politique énergétique de la France. Certains en revanche, au travers de leurs accusations politiciennes ou dogmatiques, esquivent le débat de fond qui est celui des moyens nécessaires pour parvenir à notre souveraineté énergétique, qui est européenne et non franco-française.

Comme il l'a démontré à plusieurs reprises devant la représentation nationale^v, c'est en responsabilité que le gouvernement négocie avec la Commission européenne les termes d'une ouverture à la concurrence du secteur hydroélectrique qui soit juste et efficace, qui mette rapidement un terme aux incertitudes qui nuisent au secteur et qui définissent les bases saines de la nouvelle vie de nos barrages. J'invite les oppositions à adopter une approche plus constructive afin d'y parvenir collectivement.

Contact presse :

Bertrand BIJU-DUVAL, Collaborateur parlementaire auprès d'Emilie CHALAS
bertrand.biju-duval@clb-an.fr / emilie.chalas@assemblee-nationale.fr / 06 37 53 75 17

SAINT-ÉGRÈVE

Ce samedi, manifestation contre la privatisation des barrages

La manifestation s'appelle "Barrages - la privatisation de trop ! - Eau secours" et elle aura lieu samedi de midi à 17 heures, sur le barrage de Saint-Égrève. L'appel à manifester a été signé par les collectifs "Ne nous laissons pas tondre" et "Sauvons nos barrages", les Amis de la Terre, Citoyens pour le climat Grenoble, Alternatiba, ANV COP21, Marche pour le climat gilets jaunes Isère, Attac, CADTM, CGT Énergie Isère, Sud Énergie, CFDT Chimie Énergie, CFE GE Alstom, UD CGT Isère, UD Solidaire Isère, Solidaires Météo-France et CGT GE Alstom.

L'ancienne ministre Delphine Batho, les eurodéputés Pierre Larrourou (Nouvelle Donne) et Manuel Bompard (LFI), le maire de Grenoble Éric Piolle, la députée socialiste de l'Isère Marie-Noëlle Battistel et le sénateur isérois Guillaume Gontard sont annoncés comme présents sur le site.

ⁱ « Nous donnerons une nouvelle orientation à notre politique hydroélectrique. En la matière, on ne régle pas seulement une production électrique, mais des vallées et des régions entières. Nous respecterons le droit européen, mais nous n'accepterons pas le morcellement de ce patrimoine commun des Français. »

<https://www.gouvernement.fr/partage/11044-declaration-de-politique-generale-d-edouard-philippe-premier-ministre>

ⁱⁱ <https://decodeursdeurope.eu/non-leurope-noblige-pas-a-privatiser-les-barrages/>

ⁱⁱⁱ <https://www.banquedesterritoires.fr/retards-dans-le-renouvellement-des-concessions-hydroelectriques-la-cour-des-comptes-interpelle>

^{iv} http://europa.eu/rapid/press-release_IP-19-1477_fr.htm

^v Débat sur l'avenir du secteur hydroélectrique :

<http://www.assemblee-nationale.fr/15/cri/2018-2019/20190167.asp#P1638388>